

LE CHSCT

Rôle :

LE CHSCT a pour mission de veiller à la prévention des dangers, à l'amélioration des conditions de travail, à l'hygiène, à la santé physique et morale des salariés de l'établissement et de ceux mis à sa disposition par une entreprise extérieure, y compris les travailleurs temporaires.

Composition :

Les représentants du personnel au CHSCT ont été élus par les membres du comité d'entreprise et délégués du personnel pour deux ans.

A.) Le bureau

- Le président est M BOUYTAUD CYRIL
- Le secrétaire est M PROENCA MANUEL

B.) Les membres

COMPOSITION CHSCT

MEMBRES	ORGANISATION	MEMBRES	MEMBRES
	SYNDICALE	CONSULTATIFS INT.	CONSULTATIFS EXT.
PROENCA MANUEL	CGT	BOUYTAUD CYRIL	BOENNEC Armel (Médecin du Travail)
MESJAN Gérard	CGT	GEORGES Elisabeth	
MANIERE Jean Marié	CGT	VINEL Mathieu	
LAUMOND Gérard	CGT		